LYCÉE FRANCO ARGENTIN JEAN MERMOZ

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE

aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Séance du Jeudi 06 Décembre 2018 - 18h00.

Nombre de membres:	31
Membres absents :	08
Membres présents:	23

LYCÉE FRANCO ARGENTIN JEAN MERMOZ — aefe

Année scolaire 2018

LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

4ème Réunion - Jeudi 6 Décembre 2018 - 18h00

Liste de présence - Emargement

PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION		
Adjoint et secrétaire général (en représentat on du COCAC)	Damien LABAN	
Chef d'établissement, Président	Joachim DE SOUSA	
Proviseur Adjoint	Jean-François LAGU	
Proviseure Adjointe	Maria Paz GONZALEZ SUBERO	
Directeur français du Premier Degré	Jean-Marc FERRER	
Directrice argentine du Premier Degré	Maria Rosa FRANCESCHINI	
Directrice administrative et financière	Delphine GUYOMARD	
Conseiller Principal d'Education	Thierry FABIANO	

REPRESENTANTS DU PERSONNEL	TITULAIRE(S)		SUPPLÉANT(S)	
Personnels enseignants du Premier Degré	Cécile de SANTA COLOMA		Romina MADEO	
	Jean-Christophe BENISTANO		Florence AUBERT	
	Silvina FERRARI		Elvira CIBOTTI	
Personnels enseignants du Second Degré et de Vie Scolaire	Didier FOULARD		Nicolas PRIMOT	
	Brice LEBRE		Déborah VALDMAN	
	Paula SARACINO		Sebastian BARRASA	
Personnels administratifs et de service	Jorge SANCHEZ		Selva GALVAN	
	Mariela FERNANDEZ			

1/2

Ramsay 2131-(C1428AG) - Buenos Aires - Argentine
Tel (+5411) 4781-1600 - Fax (+5411) 4782-8449 - lyce@mermoz.com.ar - http://www.lycee-mermoz.edu.ar

LYCÉE FRANCO ARGENTIN JEAN MERMOZ — aefe

Liste de présence - Emargement

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			
TITULAIRE(S)		SUPPLÉANT(S)	
Ignacio TEDESCO		Florencia BULLRICH	
Martina BORTHABURU		M. Verónica BERTORA	
Florencia AZUBEL		Hubert LOYER	
Paula SCAGLIONE		Laura CASASNOVAS	
Pablo PEREL		Soledad SANTAMARIA	
Carlos MATEOS		Graciela FERRAS	

REPRESENTANTS DES ELEVES			
TITULAIRE(S)		SUPPLÉANT(S)	
Canela SCHAPSIS - 3B	Excusé	Luca GERSCHEL- 3C	
Paloma VERA - TS2		Maylis ACHARD - TES	

REPRESENTANTS QUI SIEGENT A TITRE CONSULTATIF		
Consul Général de France (ou son représentant)	Julien BOUCHARD	
Conseillers Consulaires	Michèle GOUPIL	
	Marc JAMIN	
	Michel MENINI	Excusé
	Vincent CHEVALIER	
Anciens Mermoz	Alejandra RICHONNIER	
Vice-Président du CVL	Sebastian LAQUERRE-1L-	

2/2

M. le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Etablissement et remercie tous les membres pour leur présence.
Le secrétariat est assuré par Mmes Belén Sirimarco et Romina Madeo (représentante des enseignants du primaire).
Le Proviseur énumère les points à l'ordre du jour qui est adopté par les membres du Conseil d'Etablissement.

1) Approbation du CR du CE du 25 octobre 2018.
2) La rentrée 2019 (état actuel).
3) Bilan annuel des retards et absences (primaire et secondaire).
4) Bilan des voyages scolaires (Paris-Alpes-Tandil).
5) Points divers :
   - Projets de voyage.
   - Acte des NAS.
   - Points divers Amicale.

- - -

Le Proviseur propose de traiter premièrement le point concernant les **Projets de voyages 2019** pour pouvoir libérer les professeurs qui sont venus les présenter.

Voyage Paris/Alpes - élèves de 1ère S.

Madame Mourgue présente le voyage scolaire (objectifs pédagogiques de géologie et de culture scientifique, et de culture générale), qui sera reconduit en 2019 pour les élèves de 1ère S (1e partie dans les Alpes du Sud et 2e partie à Paris).

Cette fois-ci, M. Lèbre va se consacrer à d'autre projets, donc Madame Saracino s'est portée candidate à ce voyage, ce qui est tout à fait cohérent car le voyage est assez sportif.
Les dates seraient fixées du 26 septembre au 9 octobre 2019 (dont 5 jours pris sur le temps scolaire) avec la même structure.

Projet dans la région de la Province de San Juan - élèves de 4ème (Collège).

Madame Mourgue présente un autre projet de voyage scolaire qui sera organisé avec Madame Decobert dans la province de San Juan, destiné aux élèves de 4ème (Collège) du 28 juin au 4 juillet 2019.
Objectif pédagogique de géologie et de culture sur le pays et la cordillère : assister à l'éclipse totale de soleil qui aura lieu le 2 juillet 2019 et sera visible de façon totale dans cette région vers le coucher du soleil.
Ce sera une occasion pour connaître les richesses de cette région, les circuits habituels, les richesses biologiques, le parc d'Ichigualasto.

Comme la région est relativement déserte il faut commencer dès maintenant les réservations. Mme Mourgue est en contact avec une agence de voyages, GLM, qui a fait déjà beaucoup de voyages avec le Lycée et connaît la région. 56 élèves sont déjà préinscrits sur 90 élèves de 4ème.
Une réunion d'information destinée aux parents sera organisée après le conseil de classe.

Voyage Paris - élèves de 1ère ES - L.

M. le Proviseur informe que le projet autour de la Mémoire (Paris) coordonné par M. Santacana et Mmes Valdman et Chiaramonte est aussi reconduit dans les mêmes termes que le voyage Alpes-Paris.

Monsieur Castillo présente la Rencontre des élèves de la chorale à Tandil.

Du lundi 13 au mercredi 15 août (3 jours), la chorale du secondaire a participé à une rencontre chorale à Tandil.
Le groupe était constitué de 35 élèves de la section collège (6ème à 3ème), accompagnés par 3 adultes : Mme. Gonzalez Subero (direction), Mlle. Castañeda (Vie scolaire) et M. Castillo (enseignant de musique).
L'organisation matérielle et toutes les activités proposées ont été conçues et encadrées par l'association Encantar en partenariat avec Nuestra Tierra (agence de voyage).
Sur le plan pédagogique, l'axe principal a été la rencontre avec 2 autres chorales d'établissements secondaires d'Olivos et de Buenos Aires, pour des échanges musicaux et la présentation d'un concert à l'église Nuestra Señora del Carmen dans le centre de Tandil.
Un dîner pour toutes les délégations a été proposé à l'hôtel Libertador où une fête musicalisée par un DJ a eu lieu.
La dernière journée, avant de retourner à Buenos Aires, les chorales du Lycée Jean Mermoz et du St. Andrews School ont proposé une activité avec une dimension très importante du point de vue humain, animer un petit concert destiné aux pensionnaires du foyer -Hogar San José-, personnes âgées en situation de fragilité économique et sociale et à son personnel.
Le coût : bus, hôtel et repas ont été payés par les familles des élèves participants (environ $6.500.- par élève).
M. Castillo informe qu'il a reçu une invitation de la même association ENCANTAR pour participer à une rencontre chorale, toujours à Tandil, du 12 au 14 Août 2019 et informe qu'il souhaiterait reconduire cette expérience. Il informe que l'activité est très bien organisée et encadrée et la dynamique du travail des adolescents est très bien connue et très positive pour les élèves de la chorale, et aussi pour l'ouverture de l'établissement dans son pays d'accueil.

M. Castillo présente un autre projet, une **tournée de la chorale en France**, en région parisienne, pendant les vacances d'Octobre 2019. Un contact a été pris avec l'Ecole Argentine à Paris en partenariat avec l'Ambassade argentine en France.
Le projet de voyage serait autour de la musique : Cité de la Musique, Philharmonie de Paris, l'Opéra ... des concerts, et des partages avec des établissements secondaires à Paris.

Des réunions d'information seraient organisées dès maintenant pour informer aux Parents les projets proposés pour les élèves de première de quatrième et de la chorale du Lycée. Le Proviseur est persuadé

que le projet de partir à l'extérieur ou même en Argentine, les élèves apprennent énormément en dehors de l'école.

M. Castillo commente que la motivation de ce voyage est due au fait qu'il est destiné à des élèves de Collège, les voyages étant en général destinés aux élèves du Lycée ; les élèves inscrits depuis la maternelle, pour faire un voyage en France doivent attendre jusqu'en Première pour avoir un contact direct avec la culture française.

Il faut voir s'il n'y aura pas une répercussion entre le voyage des quatrièmes et celui de la chorale. Il faudra que les familles fassent un choix entre les 2 projets.

Le Conseil d'Etablissement se prononce favorable à ces projets.

Projet de voyage à Puerto Madryn.

M. Ferrer, Directeur français d'études primaires, présente le projet de voyage à Puerto Madryn.

C'est un projet qui a été fait en septembre 2017 avec des élèves qui sont aujourd'hui en classe de 6ème. Cette année malheureusement le voyage n'a pas été reconduit pour cause de nombre insuffisant de candidats.
Actuellement on travaille sur le projet 2019 à Puerto Madryn, du lundi 23 au vendredi 27 septembre, avec la même agence de voyage, les mêmes garanties au niveau de l'accueil et la sécurité des élèves. Il y a eu déjà une réunion d'information des familles de CM1. Le Directeur reçoit régulièrement des parents qui souhaitent des compléments d'information, qui auront besoin d'aide économique.
Le lycée travaille pour faire en sorte qu'au moins un 80% des élèves partent en voyage, c'est une condition obligatoire.
Ce voyage est centré sur la faune, les systèmes locaux, c'est quelque chose d'unique que les élèves voient des paysages, des musées scientifiques, des baleines.
Le budget d'environ $ 30.000 est bloqué pour les familles qui ont donné leur accord aujourd'hui. Il sera modifié au niveau aérien pour celles qui arriveront de l'hémisphère nord au 1er août, car la Aerolíneas Argentinas, qui est la seule compagnie aérienne qui assure ce trajet, augmentera ses tarifs.
Pour essayer de réduire le cout des voyages, les familles souhaitent mettre en place des actions.
Le Proviseur explique que contrairement aux autres voyages, celui-ci est un voyage de « fin d'études », il est souhaité que le maximum d'élèves y participe car tous les enseignants de CM2 et la direction accompagnent le voyage.
La limite adoptée, s'il y a des élèves qui malheureusement ne pourront pas partir, sera les répartir en classe de CM1.

Un représentant de Fraternité manifeste que les parents étaient très contents de l'organisation, de la prévision du budget, par rapport aux voyages.
Le proviseur répond que c'était bien ce qui a été convenu l'année dernière : présenter le projet aux parents de CM1 afin qu'ils puissent décider à temps et en parfaite connaissance.

Point 1) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Etablissement du 25 octobre 2019.

Sans remarques de la part des membres le compte-rendu du Conseil d'Etablissement du 25 octobre 2019 deviendra un Procès-verbal qui sera mis dans le site web du Lycée.

Point 2) La rentrée 2019 (état actuel à ce jour).
Préparation de la rentrée 2019 : Quelques éléments

La structure prévue, en tenant compte des inscrits au 6 décembre 2018, est la suivante :

Niveaux	Divisions	Nb Elèves	Moyenne
Primaire	**32**	**751**	
Collège			
6	4	100	25
5	4	100	25
4	4	86	21.5
3	4	94	23.5
Lycée			
2	5	116 (*)	23.5
1	5	102	25.5
T	4	78	19.5
Total	**30**	**677**	**22.5**

Choix de l'option en 2de (1er vœux)

Musique	**Portugais**	**EPS**	**Théâtre**	**Arts**	**Pas d'option**
15	24	19	non connu	18	

	classes de 1ères		
classes	**Nb d'élèves**	**division**	**Moyenne**
ES	33	2	16.5
L	23	1	23
S	46	2	23

	classes de Terminales		
ES	20	1	20

L	18	1	18
S	40	2	20

	Spécialités Terminales			
	Maths	**ISN**	**SVT**	**PHY**
Série S	oui/8	oui/16	oui/16	Non
Série L	12 Espagnol LVA et 6 Anglais LVA			
Série ES	Oui SPo/10	Econ. Appr./0	Oui Maths/10	

Enseignement d'exploration en classe de 2nde

Six « Enseignements » d'Exploration Seront ouverts en 2019.

1) Théâtre
2) Arts visuels
3) Radio
4) ICN (Informatique et Création Numérique).
5) Les Cafés à BA (Littérature et Société).
6) Entreprises innovantes et Satellites (Economie et Scientifique).

Point 3) Bilan annuel des retards et absences (Primaire et Secondaire)

PRIMAIRE

CP	A	B	C	D	TOTAL	% ABSENCE
MARS	97,60	95,42	91,60	96,00	**95,16**	**4,85**
AVRIL	96,00	97,39	94,86	92,86	**95,28**	**4,72**
MAI	96,53	92,76	92,00	93,33	**93,66**	**6,35**
JUIN	94,20	93,70	94,20	92,28	**93,60**	**6,41**
JUILLET	88,00	84,35	83,21	85,60	**85,29**	**14,71**
AOUT	88,91	86,36	90,00	89,33	**88,65**	**11,35**
SEPTEMBRE	94,32	92,70	96,00	90,35	**93,34**	**6,66**
OCTOBRE	95,20	94,33	91,73	92,78	**93,51**	**6,49**
NOVEMBRE	98,80	92,80	91,79	92,71	**94,03**	**5,98**
	94,40	**92,20**	**91,71**	**91,69**	**92,50**	**7,50**

CE1	A	B	C	D	TOTAL	% ABSENCE
MARS	94,79	97,60	97,17	96,40	**96,49**	**3,51**
AVRIL	93,45	96,29	97,20	94,86	**95,45**	**4,55**
MAI	95,00	93,87	91,11	90,13	**92,53**	**7,47**
JUIN	87,92	93,20	94,57	92,80	**92,12**	**7,88**
JUILLET	77,50	87,20	64,35	83,06	**78,03**	**21,97**
AOUT	94,51	93,64	93,08	94,84	**94,02**	**5,98**
SEPTEMBRE	85,09	94,35	94,51	93,42	**91,84**	**8,16**
OCTOBRE	90,56	96,00	96,52	95,00	**94,52**	**5,48**
NOVEMBRE	93,13	92,60	97,17	95,21	**94,53**	**5,47**
	89,75	**93,74**	**90,28**	**92,22**	**92,17**	**7,83**

CE2	A	B	C	D	TOTAL	% ABSENCE
MARS	95,32	97,20	97,70	95,68	**96,48**	**3,53**
AVRIL	96,15	95,65	96,15	97,47	**96,36**	**3,64**
MAI	94,87	93,62	92,56	93,33	**93,60**	**6,41**
JUIN	94,42	93,70	97,08	95,68	**95,22**	**4,78**
JUILLET	85,38	85,22	89,92	88,99	**87,38**	**12,62**
AOUT	96,50	93,48	93,66	94,63	**94,57**	**5,43**
SEPTEMBRE	93,32	92,45	95,22	92,11	**93,28**	**6,72**
OCTOBRE	94,62	96,23	96,67	93,03	**95,14**	**4,86**
NOVEMBRE	94,04	96,52	92,95	95,00	**94,63**	**5,37**
	93,85	**93,79**	**94,66**	**93,99**	**94,07**	**5,93**

CM1	A	B	C	D	TOTAL	% ABSENCE
MARS	96,15	96,35	96,00	95,20	**95,93**	**4,08**
AVRIL	96,35	95,33	96,29	98,00	**96,49**	**3,51**
MAI	94,87	92,82	92,31	90,00	**92,50**	**7,50**
JUIN	94,04	95,96	90,19	93,85	**93,51**	**6,49**
JUILLET	83,72	81,54	76,15	87,60	**82,25**	**17,75**
AOUT	95,45	92,98	91,86	93,45	**93,44**	**6,57**
SEPTEMBRE	95,14	93,81	94,74	93,07	**94,19**	**5,81**
OCTOBRE	93,85	94,36	87,71	91,79	**91,93**	**8,07**
NOVEMBRE	97,77	96,37	94,19	90,96	**94,82**	**5,18**
	93,67	**92,68**	**91,08**	**93,02**	**92,78**	**7,22**

CM2	A	B	C	D	TOTAL	% ABSENCE
MARS	95,40	96,54	98,13	96,60	**96,67**	**3,33**
AVRIL	93,43	92,86	91,37	96,86	**93,63**	**6,37**
MAI	92,27	93,68	96,39	91,73	**93,52**	**6,48**
JUIN	96,00	93,65	95,21	94,40	**94,82**	**5,19**
JUILLET	90,40	83,85	85,83	89,60	**87,42**	**12,58**
AOUT	90,38	93,18	93,36	93,82	**92,69**	**7,32**
SEPTEMBRE	92,51	90,89	94,13	92,01	**92,39**	**7,62**
OCTOBRE	92,56	93,08	95,38	92,31	**93,33**	**6,67**
NOVEMBRE	95,19	89,07	95,77	93,65	**93,42**	**6,58**
	93,13	**91,87**	**93,95**	**93,44**	**93,10**	**6,90**

MOYENNE GENERALE DE PRESENCE DU PRIMAIRE	**92,92**
% D'ABSENCE	**7,08**

% PLUS BAS D'ABSENCE (Mars % **3,33**)

% PLUS HAUT D'ABSENCE (Juillet % **21,97**)

BILAN DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE VIE SCOLAIRE ACTIVITES ET INDICATEURS AU 28 NOVEMBRE 2018

Monsieur Thierry FABIANO, Conseiller Principal d'Education-CPE-, présente le Bilan de la Vie Scolaire (Collège et Lycée).

. 2- Absentéisme : (tableau 1)
L'année scolaire 2018 a été marqué par un taux d'absentéisme **en légère baisse** par rapport aux années précédentes : 6% (absences justifiées, non justifiées et tous motifs confondus). Il était de 6,5% en 2017.

Depuis trois ans (de 2016 à 2018), nous avons deux moments marqués :

1- Les familles autorisent leurs enfants à s'absenter pour le Festival "Loollapalooza" où nous avons eu plus de 18% d'absentéisme durant ces deux jours.
2- Anticipations des départs en voyage des familles pendant la période des vacances du mois de mai. Nous avons eu pour cette période 12% d'absentéisme.

Tableau1 : Taux établissement évolution de l'absentéisme, année scolaire

2014	2015	2016	2017	2018
8%	7%	6,5%	6,5%	6%

A noter :
- Chaque absence est signalée aux parents par téléphone ou par mail par le service de vie scolaire. Il est parfois difficile de connaître les motifs de certaines absences car les familles ne communiquent pas avec le lycée et donc les élèves ne passent pas systématiquement par la vie scolaire. Depuis maintenant deux ans nous avons mis en place une procédure. Les assistants d'éducation vont chercher les élèves qui n'ont pas régularisé afin de justifier le motif de leurs absences. Ensuite seulement ils sont acceptés en cours.

3- Retards : (tableau 2)
Les arrivées en retard des élèves sont en baisse pour l'année scolaire 2018. Cette année nous avons à noter une baisse significative de 595 arrivés en moins en comparaison avec l'année 2017. Le travail au quotidien du service de vie scolaire avec les familles commence à être très positif. Il faut aussi ajouter les mises en retenue. Cette année, nous avons notifié 198 mises en retenue pour ce motif et 3 avertissements

Tableau 2 : Nombre des retards sur l'année scolaire

Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
3718	3670	3460	2865

M. FABIANO précise qu'avant il y avait une moyenne de15 retards par jour et actuellement 5 retards par jour, et remercie les familles pour leur travail au quotidien.

Animation éducative :

Depuis la rentrée 2015, les délégués avec le CVL (Le Conseil de la Vie lycéenne) ont bénéficié d'une formation dispensée sur l'année (livret du délégué) et axée principalement sur la communication, la prise de parole et le rôle des délégués dans la vie de la classe, de l'établissement et des instances de l'établissement (conseil de classe).

Le CVL a particulièrement été sensibilisé dans le cadre de notre projet d'établissement sur l'axe N°4 le **BIEN VIVRE** au lycée. Il est important que les élèves s'investissent sur des **projets citoyens** au cours de leurs parcours scolaires.

Les élus du CVL ont été le relais de plusieurs actions auprès de leurs camarades et ont eu un réel rôle d'impulsion positif. Nous croyons à **l'entraide entre les élèves**. Nous avons eu des témoignages incroyables des élèves qui ont bénéficié de ces actions. Grâce à ces trois projets très positifs les élèves ont une autre vision de l'École, plus accueillante :

- **Prévention aux Harcèlements**
- **Accueil des nouveaux élèves**
- **Aides aux devoirs…**

Il nous reste encore beaucoup à faire pour mettre en place d'autres actions : prévention des conduites à risque ; mise en place de la **Méditation** et de la relaxation pour aider les élèves à mieux se préparer aux évaluations (**Stress à l'école**) ; la **sexualité ; l'inter CVL** (projet qui serait mis en place en 2019/2020.

Nous remercions et félicitons encore une fois nos élèves !

Le Proviseur informe qu'effectivement il y a beaucoup d'actions : les élèves qui s'investissent particulièrement pour les autres dans les travaux du harcèlement, l'addiction, l'accueil des nouveaux élèves.
Les élèves ont dans leur bulletin une matière -engagement de l'élève- dirigée par le professeur principal ou la vie scolaire qui précise dans quelles actions ils se sont investis.
Il y a un autre projet d'élèves volontaires de Seconde qui veulent intervenir auprès de leurs petits frères/sœurs du collège sur les conduites à risque –consommation de boissons alcoolisées-. Cette

action a été, pour le moment, bloquée, car il n'est pas facile de trouver la personne référente pour former ces jeunes dans ce type d'action.

Passages à l'infirmerie.

Pour l'année 2018 nous avons une baisse significative des passages au service de l'infirmerie, moins de 412 passages. Pour cette année scolaire nous avons eu 1598 passages au service de l'infirmerie. Le travail de prévention du service de santé commence à être positif.

Tableau 3 : Nombre de passage au service de l'infirmerie

Année 2015	Année2016	Année 2017	Année 2018
1998	2287	2010	1598

Conclusion

Sur ce bilan de l'année scolaire 2018, les points positifs sont les suivants :

- Un taux absentéisme en **baisse de 2% sur 4 ans,**
- Des retards aussi en diminution moins de 1200 en 4ans,
- Des passages au service de l'infirmerie **en baisse : moins de 412.**

Le Proviseur informe les membres qu'il a demandé à la psychologue scolaire un bilan des passages des élèves dans le cabinet.
Comme c'est la 1ère année, il est difficile de tirer des conclusions, mais il connaît pour 2018 le nombre d'élèves et les motifs : QI-quotient intellectuel (élèves précoces ou en difficulté d'apprentissage), difficultés émotionnelles ou de comportement, angoisses, colères/crises, problèmes relationnels, psychologiques.
Des actions de prévention sont menées avec les élèves/parents d'élèves.

Point 4) Bilan des voyages scolaires (Paris/Alpes - Paris – Tandil - Aéropostale)

Tous les membres du Conseil d'Etablissement ont été destinataires des bilans de voyages scolaires.

Point 5) Points divers :

Acte des NAS : présenté par Madame Guyomard, directrice administrative et financière.

Concession des logements de fonction

L'AEFE a fait voter au dernier conseil d'administration du 26 novembre une circulaire relative aux concessions et conventions d'occupation précaire des logements de fonction sur les sites des EGD qui se substitue à la circulaire n° 5256 du 13 novembre 1997.

Cette circulaire a pour objet d'harmoniser les modalités d'attribution des logements de fonction ainsi que les conditions juridiques et financières de leur occupation.

Elle prend effet rétroactivement au 01/08/2018.

Les règles de priorité d'attribution des logements sont modifiées :
Rang 1 : le chef d'établissement.
Rang 2 : Le DAF.
Rang 3 : le proviseur-adjoint.

La concession de logement est faite par nécessité absolue de service et comporte la gratuité de la prestation du logement nu.

Les charges de viabilisation (eau, gaz, électricité) sont prises en charge sur le budget de l'établissement à concurrence d'une franchise fixée selon un pourcentage de la consommation réelle.
Cette franchise est de 100% pour les rangs 1 et 2, 95% pour les rangs 3 et 4.

Le logement de fonction est soumis pour la valeur représentative de l'avantage en nature à l'impôt sur le revenu.

Des astreintes sont liées à l'occupation du logement et doivent figurer dans le PPMS.

Le directeur de l'AEFE établit et délivre les concessions de logement sur la base de la proposition du chef d'établissement et après avis consultatif du conseil d'établissement.

Questions diverses posées par AMICALE

Le point ci-après ne sera pas abordé dans ce conseil mais Amicale a souhaité qu'il soit indiqué

1.- Charivari de fin d'année et autres manifestations (Vuelta y disfraces).

a) Bilan.
b) Semaine des déguisements.

c) Comportement de certains élèves.
d) Fonctionnement des éléments de sécurité.
e) Soutien des élèves et des parents de Terminale.
f) Réunion du 10/12/2018 : Demande de changer de commission ad-hoc a réunion exceptionnelle du conseil d'établissement.

La direction a opté pour la réunion une commission ad-hoc où le Conseiller Culturel a souhaité être présent, en conséquence le Proviseur donne un RDV aux membres du conseil Lundi 10/12/2018 à 18h00 pour aborder tous les problèmes : vuelta, déroulement, bilan et perspectives.
Un conseil d'Etablissement peut être réuni en séance extraordinaire peut être réuni :
A la demande du chef de poste
A la demande du Chef d'établissement
Au moins la moitié des membres ayant droit de vote.
Seul les représentants des parents ont fait cette demande, à savoir 6 personnes.

2.- Elections 2019- vote électronique. Demande de séparation du vote du secondaire et pour le conseil d'établissement et pour le conseil du Second Degré.

Précision du Proviseur : les textes disent que tous les parents qui ont un enfant en primaire peuvent voter pour le Conseil d'école. Le Conseil d'école étant une infrastructure du Conseil d'établissement, ces parents ont le droit de voter au Conseil d'Etablissement.

Les parents qui ont des élèves uniquement au niveau du secondaire ne peuvent pas voter pour le Conseil d'école, par contre ils votent pour le Conseil d'Etablissement.

Le Conseil du Second Degré est issu du Conseil d'Etablissement ; ses membres sont désignés parmi les titulaires et les suppléants du Conseil d'Etablissement.

3.-Bilan des professeurs et des élèves sur l'utilisation des Chromebooks.

Mme. Maria Paz Gonzalez Subero, proviseure adjointe, présente le bilan.

Cette année, le Lycée a lancé une expérience pilote : l'inclusion de la technologie dans les salles de classe. Une initiative qui s'est traduite dès le mois d'août par la distribution d'un Chromebook à chaque collégien (de 6ème à 3ème).
Six mois après, le temps est venu de tirer un tout premier bilan.
Tout au long de ces mois, certaines inquiétudes ont été posées par les parents concernant :
- Le poids des sacs : bien que les Chromebooks alourdissent le sac des élèves, il est à signaler qu'ils ont beaucoup moins de livres que les années précédentes. Le problème du poids pourrait être résolu en faisant un bon usage du casier, ce qui n'est pas toujours évident pour les élèves de 6ème. Famille et Lycée devront travailler ensemble pour aider les élèves à bien gérer leur matériel scolaire.
- Utilisation de la messagerie / jeux en ligne : avant de recevoir leur Chromebook, les élèves ont signé une charte d'utilisation où ils s'étaient engagés à n'utiliser le dispositif pour un usage autre que

pédagogique. Afin de vérifier que cette règle soit respectée, le Lycée se permet de faire un contrôle de l'usage des Chromebooks. Ce contrôle a eu lieu à deux occasions et a montré qu'à l'exception de quelques cas isolés, les élèves utilisaient leur dispositif pour jouer ou discuter sur leur temps libre. Pourtant, à la demande de quelques parents, le service informatique a bloqué l'accès à Netflix. Il est à signaler aussi que les réseaux sociaux tels que Whats app mail, instagram, facebook ont été bloqués dès le début. Google play ne permet télécharger que les APP que le Lycée autorise. Il existe un « marché » spécifique au Lycée.

En ce qui concerne les professeurs, nous avons recueilli les avis de certains d'entre eux mais ce bilan est à compléter l'année prochaine à partir d'une enquête qui sera diffusée auprès de la totalité des professeurs du Collège.

Parmi les points positifs :

- En général, les Chromebooks sont plutôt appréciés. Certains collègues les utilisent beaucoup, d'autres plus relativement. L'usage majoritaire correspond à l'exploitation des manuels numériques et de leurs diverses fonctions.
- Dans quelques matières, notamment en Historia, la Coordonnatrice affirme que les Chromebooks ont permis d'avancer beaucoup plus vite dans le programme.
- D'autres professeurs signalent que l'expérience a été beaucoup plus enrichissante que ce qu'ils avaient imaginé.
- Beaucoup de nouvelles pratiques et nouveaux projets ont été mis en place par les professeurs grâce à l'utilisation des Chromebooks (projet d'écriture collaborative en Lengua y Literatura, écriture d'un livre numérique en français, différentes créations en musique, etc.). Ces projets sont nés aussi grâce à la coopération, bonne volonté et créativité de nos professeurs qui ont accepté ce défi.

Certains points sont à améliorer :

- L'équipe de français signale la nécessité de continuer à travailler avec les collégiens la graphie et l'organisation du classeur est évoquée.
- Certains professeurs signalent des problèmes techniques et un temps d'attente entre le signalement du problème et sa résolution beaucoup trop long. (La responsable Valeria Torreblanca n'est pas toujours présente au Lycée). Le lycée réfléchit à une personne relais dans l'établissement à la rentrée prochaine.

  Vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=9yGpYTQJBrw

Le Proviseur informe qu'en principe il n'y a eu aucun vol, un appareil a été dégradé et l'élève a payé. Il y a eu quelques « oublis » mais les appareils ont été retrouvés et les parents informés afin de responsabiliser les enfants. C'étaientt souvent les mêmes élèves. Quelques Chromebooks sont abîmés et seront réparés par le technicien ; une trentaine sont en réserve. Les élèves les rendent entre le 6 et le 14/12, pour être actualisés.

4.- Comment avez-vous communiqué aux parents de 4eme et 3eme le fonctionnement du brevet et l'obtention des points ? Pouvez-vous renforcer ?
Les parents de 3ème ont été informés, ceux de 4ème non car les élèves ne passent pas le DNB.

31 élèves de 3ème ont été inscrits pour faire du Latin. L'enseignement rapporte 10 points du socle quand les objectifs sont atteints, et 20 points quand les objectifs sont dépassés en classe de 3ème. Nous allons nous rapprocher de l'enseignant pour faire un point sur la communication sur ce sujet. En 2020 nous espérons pouvoir présenter une dizaine d'élèves au vu des effectifs actuels en 3ème .

Le Proviseur clôture le Conseil d'Etablissement et remercie la présence des membres au Conseil d'Etablissement.

M. Joachim DE SOUSA	**Mme Belén SIRIMARCO**	**Mme Romina MADEO**
Proviseur	Secrétaire	Secrétaire